COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ DE MICHEL LEPRÊTRE,

président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre



Agir pour et avec vous

Orly le 5 avril 2024

Transition équilibrée de l'aéroport d'Orly : trois jours d'auditions pour s'accorder sur des perspectives d'avenir.



À l'issue de 3 journées d'auditions intenses, ouvertes à tous les conseillers territoriaux, le Grand-Orly Seine Bièvre ressort profondément convaincu de l'ampleur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques inhérents à la présence de l'aéroport d'Orly sur son territoire. Les témoignages et analyses présentés tour à tour par l'ACNUSA, l'ADEME, BRUITPARIF, AIRPARIF, DRAPO, la DGAC, ainsi que les groupes Airbus, ADP, AirFrance, et sa filiale Transavia ont mis en lumière la complexité et la portée stratégique de cette infrastructure aéroportuaire. Ils ont l'importance de considérer ces enjeux de manière holistique dans toute démarche décisionnelle concernant l'aéroport.

Dans cette perspective et malgré l'absence d'inclusion du Grand-Orly Seine Bièvre au sein de la Commission Consultative sur l'Environnement de l'aéroport d'Orly (CCE), le territoire réaffirme son engagement à élaborer des politiques et des plans d'action gouvernés par une vision prospective et une approche équilibrée, écologiquement responsable.

« C'est en ce sens que notre assemblée a exercé son droit d'émettre des observations quant à l'avenir de l'aéroport, cela pour porter la voix de ses habitants et défendre un projet de territoire à leur service, dans le respect des municipalités et de leur diversité politique. »

En effet, la guestion du modèle de développement du secteur aérien et de ses implications sur l'infrastructure aéroportuaire constitue une question sociale sensible pour les habitants des départements de l'Essonne et du Val de Marne. Cette approche par les auditions a permis au territoire d'élargir les points de vue et de comprendre la réalité des externalités positives et négatives de l'aéroport sur les conditions de vie de ses riverains. Il convient notamment de rappeler que 72 000 habitants font partie du Plan de Gêne Sonore, pouvant prétendre à l'aide pour l'insonorisation de leurs logements et que 60 000 habitants du territoire travaillent en emploi direct et indirect en lien avec la plateforme aéroportuaire. C'est pourquoi le territoire s'attache à anticiper les évolutions à l'horizon 2035 en plaidant dès maintenant pour l'activation de leviers efficaces de réduction des nuisances, y compris une éventuelle réduction du trafic aérien pour être pensée en synergie avec les acteurs économiques.

Il s'agit donc d'un enjeu de territoire majeur que de se positionner, comme nous l'avons fait par la motion votée à la majorité lors du conseil territorial le 2 avril 2024. Cette initiative politique va par ailleurs enrichir le travail de notre administration sur la préparation du compte rendu du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), ainsi que le cahier d'acteur quant à la concertation Orly 2035.

CONTACT PRESSE: ESTELLE LEYSSENNE - CHEFFE DE CABINET: 06 19 48 60 79